

## Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

**Ville de Montréal**

Séance tenue le 11 juin 2003

Numéro de la résolution CE03 1287

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de prendre acte du rapport de l'Office de consultation publique concernant le projet de règlement P-03-025 intitulé « Règlement modifiant le plan d'urbanisme, plan directeur de l'arrondissement de Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (CO92 03386) et y incorporant le programme particulier d'urbanisme du site de l'Hôpital Louis H. Lafontaine » et de le joindre au dossier de ce projet de règlement (1031231001) en vue de son adoption, sans modification.

Adopté à l'unanimité.

1032829009

40.016

-

Frank ZAMPINO

Me Jacqueline LEDUC, avocate

\_\_\_\_\_  
Président du comité exécutif

\_\_\_\_\_  
Greffière